



QUESTIONS CGT D.P du 6/10/2015

- 1) A partir de janvier 2016 la direction souhaiterait rajouter aux patrouilleurs du district de SETE et aux OA de Carcassonne une tache qui incombe actuellement aux salariés de la filière péage : le traitement des cas bloquants sur les voies de péage tels qu'une carte bleue avalée ou une absence de rendu monnaie. Ceci afin de pallier à la future suppression des P3 Péage sur ces districts.
Cette tache ne faisant pas partie de leurs attributions, comment comptez-vous leur faire effectuer ?
- 2) L'accord CET précise « pendant le congé épargne-temps les avantages liés à la fonction sont conservés ». Pouvez-vous nous confirmer que cela est le cas pour le téléphone portable alloué aux salariés dans le cadre de leur fonction ?
- 3) Pouvez-vous faire en sorte que les jours de disponibilité des salariés du péage soient planifiés de manière plus équilibrée sur l'année ?
- 4) Sur le péage du Boulou la serrure de l'abri VTPS31 est HS depuis bien avant l'été. La hiérarchie de la gare a indiqué qu'elle attendait la réception d'une nouvelle serrure. Trouvez-vous ce délai raisonnable, est-ce en lien avec la politique achats d'ASF ?